Lettre politique hebdomadaire

Comité National d'organisation liberale 116 rue Sparck, Ottawa.

Ottawa le 19 mai, 1922.

Les travaux de la session gagnent en intensite à mesure que l'on s'avance vers la prorogation. Les debats portent sur des questions plus importantes. La discussion est mieux preparée, plus soutenue et d'un interet public beaucoup plus considerable.

Avant de traiter les sujets que nous avons choisis pour cette lettre nous voulons dire un mot de la visite de Lady Astor à Ottawa et plus particulièrement aux Communes. C'est la premiere fois que les Canadiens recevaient à l hotel du parlement une femme deputé. A cette occasion, l Hon Rodolphe Lemieux President et Madame Lemieux, donuèrent une grande réception à leurs appartements. Des invites distingues et nombreux vinrent saluer Lady Astor qui trouva à l'adresse de tous un mot aimable et charmant.

Jeudi soir Lady Astor adressa la parole au theatre Russell devant une foule immense. Cette première visite crea une excellente et fort heureuse impression.

* *

Le parti liberal declara au cours de la campagne politique qu'il suivrait, si porté au pouvoir, une politique de stricte economie, dans l'administration des affaires departementales ; dans l'administration militaire ; dans l'administration des chemins de fer et dans tous les domaines.

C'est pour remplir cette promesse que les libéraux considérant la diminution du coût de la vie, et le retour aux conditions normales decida de reduire le boni aux fonctionnaires. Cette politique fut appliqué sagement, laissant aux petits salariés le même boni, mais le diminuant graduellement chez ceux qui reçoivent plus de $1,200., par année. Il y eu bien des protestations mais le public a vite compris que la décision du gouvernement était éclairée, ferme, irrévocable.

Cette politique le gouvernement l'a portée également dans les dépenses militaires. Il réduisit les crédits affectés à la milice de $700,000. sur le montant demandé tout d'abord.

Le service naval eut son tour, L'An passe, le gouvernement faisait voter de force plusieurs millions pour maintenir sa flotte. Le gouvernement MacKenzie-King a décidé de garder quelques vaisseaux de guerre, seulement, pour la protection des côtes du Pacifique et de l'Atlantique et la garde des pêcheries. Il faut aussi garder certains vaisseaux afin de servir comme école pour les marins canadiens qui désireront apprendre l'art du service sur mer.

Cette proposition est généralement bien vue des libéraux et des fermiers qui sont opposés aux dépenses inutiles au moment où les dépenses sont si élevées. Il n'en est pas de même des conservateurs. Ils pretendent que nous avons envers l'Angleterre le devoir de coopérer au maintien de sa suprématie maritime. Ils disent que la flotte est nécessaire à la protection de notre flotte marchande. Ils prétendent en plus que nous sommes une nation et que nous devons entreprendre nous-mêmes de nous protéger.

Pour mieux arriver à leur fin, ils cherchent à soulever les préjugés impérialistes et font appel au sentiment de solidarité impériale. Ils disent aussi qu'il n'est pas sûr que tout danger d'un conflit est passé pour de bon.

A ce plaidoyer, les libéraux et les fermiers disent que la diminution est en tout conforme au projet de marine Laurier, tant combattu par les conservateurs et les nationalistes en 1910, 1922. Ils montrent combien ce programme de défense est flexible, adaptable. L'Hon. M. Graham a déclaré que nous conserverions certains navires écoles ; que nous aurions nos réserves et que le gouvernement ferait surtout appel à des volontaires.

L'Hon. M. King a fait sur cette question l'un des plus forts discours prononcé au cours de la presente session Il a fait l'historique de la question navale pour montrer clairement que les liberaux n'avaient pas de conseils à recevoir des conservateurs en matière de loyauté à l'Empire

Il a dit que d'après le projet de marine Laurier, le Canada devait avoir une marine canadienne, pour la protection des pêcheries ; des navires pour l'entrainement de jeunes canadiens qui désirent embrasser la carrière de la marine ; que nous devions ensuite constituer des réserves. Le projet de marine canadienne doit egalement s'adapter aux circonstances et ne pas dépasser nos ressources. Chiffres en main, le Premier Ministre déclare que la dette du Canada les conditions politiques mondiales, les dangers de guerre future justifiaient la décision prise par le Ministère.

On se demandait depuis un an comment il se faisait que nous avions reçu certains navires de guerre de la Grande Bretagne. Ce don avait éveillé la curiosité des canadiens, voir des protestions. Le gouvernement a prétendue que c'était un pur don.

L'Hon. M. King demanda des explications au chef de l'Opposition mais M. Meighen refusa de dire ce qu'il connaissait.

* *

Le Premier Ministre dit qu'il était temps de jeter un peu de lumière sur ce chapitre mystérieux de notre histoire navale. Il dit que les canadiens ne furent pas seuls à protester. Les Anglais eux mêmes se demandèrent un bon jour comment il se faisait qu'on donnait ainsi leurs vaisseaux aux divers Dominions, sans la permission du Parlement.

On ouvrit une enquête Les députés et tous les personnages intéressés furent sommés de comparaître et M. King donna lecture sur le parquet des Communes de leurs déclarations.

A des questions pressantes, ils avouèrent que des canons, du matériel de guerre, des vaisseaux de guerre furent donnés aux divers Dominions à la demande des gouvernements locaux. Ils déclarèrent aussi que ces dons étaient de peu de valeur pour l'Angleterre, mais qu'ils n'avaient pas pu résister au désir d être agréables aux colonies.

On comprend la surprise des conservateurs en entendant lire ces documents officiels anglais. L'Hon. M. King ajouta très à propos que les canadiens étaient appelés à voter $2.500,000 pour le maintien de vaisseaux qui n'étaieet d'aucun usage à l'Angleterre.

* * *

Il y a un autre gros débat d'engagé sur les chemins de fer nationaux. Les députés de l'est ne sont pas des fervents de la nationalisation. Des discours soignés ont été prononcés par l'Hon. Walter Mitchell, Fernand Rinfret et W Euler L'Hon. W. C. Kennedy obtint ensuite les 42 millions qu'il demandait pour payer les déficits, rencontrer les obligations et effectuer la coordination des divers réseaux actuellement la propriété de l'Etat.

LE SENTIER DU DANGER

représenté par la négligence des maux et des dérangements des organes féminins et de leurs fonctions, durant cette importante période, quand la jeune fille passe de l'adolescence à la maturité—est jonché de personnes dont la santé est ruinée. Si les remèdes appropriés avaient été employés, la majorité de ces personnes, aujourd'hui, seraient en santé et heureuses—contentes de la vie.

LE REGULATEUR DE SANTE DE LA FEMME

du Dr J. LARIVIERE

offre un moyen sûr, par lequel ce sentier—plein de périls et de pièges comme il l'est — peut être évité. C'est un remède composé d'herbes pures, fabriqué pour ne jamais manquer d'aider à la Nature à guérir les maladies provenant d'une mauvaise diète, d'un manque d'exercice, d'un manque de sommeil, de négligence aux lois générales sur la santé ou autres causes semblables. Il agit comme un stimulant doux, et peut être employé sans hésitation pour chaque usage auquel il est destiné. Le mauvais fonctionnement des organes particuliers de la femme, l'état d'épuisement général, la perte de l'appétit, le manque de vitalité, les maux de tête, etc., soit chez les jeunes filles ou chez la femme, sont rapidement guéris à cause de ses qualités curatives. On peut se procurer cette excellente préparation chez n'importe quel bon pharmacien ou directement de

GEO. MORTIMER & CO., Inc., Propriétaires

212 Milk Street, Boston, Mass.

College du Sacre-Coeur BATHURST, N.B.

TABLEAU D'HONNEUR.

Premier degré: F. Devost, W. Luc, A. Dumaresque, L. Boivy, C. Richard, A. Violette, G. Daigle, V Daigle, P Daigle, A Rouleau P. Allard, L. Robichaud, A. Cormier, A. Godin, A. Leblanc.

Second degré: M Arsenault, A Gauvin, E. Tremblay, G. Tremblay, J Gaudreau M Lachance A. Lévesque, J. Gasson, A. J. Lévêsque, F Bastarache, R. Goguen, J.M.Paquet A. Labrie G. Landry, E. Moreau U Daigle, G Degrâce, C. Haché, C. Leclerc, V. Robichaud, C. Melanson W. Haché P. Daigle, T. Daigle, C. Michaud, H. Marquis J. Dubé, V. Haché, P. Robichaud, W. Savoie, E. Poirier, C. Robel, A. Arsenault, J. Lavoie, D. Arsenault, F. Poitras, I. Bouchard, P. Daysdell, F.Leblanc M. Leger, A. Martin, L. Morin, E. Pelletier, G. Rouleau, A. Goguen, L. Nadeau, G. Bourgeois, Gé Bourgeois, L Daigle, J. Doucet, G Ferest, L. Laforge, L. Auger, C. Doucet, A. Michaud, C. Poirier, E. Thériault.

Le meilleur Tonique - c'est ELEXIR VIGOL. En vente partout.

L'Enseignement Agricole

Assistance accordée à la province de Québec aux termes de la loi de l'Instruction Agricole

Sur les dix millions de dollars votés aux termes de la loi de l'Instruction agricole, et qui doivent être repartis proportionnellement, en dix années, entre les différentes provinces, la part de la province de Québec, au cours des neuf années qui se termineront le 31 mars prochain, aura été de $ 2,160,983 Presque toutes les branches de l'enseignement agricole ont bénéficié de cette assistance et ont pu, grâce à elle, accroître leurs activités. Le rapport de la loi couvrant l'année 1920 21, et qui vient d'être publié, nous apprend de quelle façon, ces fonds ont été distribués. On note entre autres choses, qu'au cours de l'année en question $ 25,000 ont été consacrés aux institutions enseignantes:- coll ège Macdonald, école d'agriculture de Ste Anne de la Pocatière et institut agricole d'Oka; $31,000 aux travaux d'entomologie et d'horticulture, $ 69,000 aux agronomes de district dont le nombre a été porté de 35 à 48 au cours de l'année, et $ 20,000 à l'avancement de l'agriculture et de l'économie ménagère dans les écoles et les académies, et à la formation d'instituteurs L'industrie avicole a reçu $ 18,000 pour aider à son dévelop pement. L'industrie de l'élevage $ 9,000 les travaux de sélection et de démonstration $ 79,000 et les cours abrégés et les conférences, $ 9,11? 76. D'autres industries ont participé à cette assistance, ce sont la culture des fruits, l'apiculture, la fabrication du sucre et du sirop d'érable et le drainage. Le rapport fournit des détails sur les travaux accomplis sous chacun de ces entêtes. Il nous fait remarquer également qu'entre le 1er janvier et le 1er avril, il s'est tenu 926 cours abrégés dans 55 localités et 1,863 cours abrégés en économie ménagère et en agriculture dans 102 localités.

Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, 23 mars, 1922.

MAVOR BROS.

BIJOUTIERS

Créanciers et débiteurs

Si nous donnons au marchand notre clientèle, nous avons droit d'attendre de lui de l'annouce, de nous dire chaque semaine dans les colonnes du "Madawaska" ce qu'il a pour nou. L'annonce est le coin de nouvelles des marchands, désiguée pour nous informer, sauver notre temps, et attirer à notre attention la marchandise que nous désirons.

Chaque marchand qui s'occupe de l'intérêt de ses clients a un message souvent plusieurs messages pour ses clients à l'égard de nouvelles marchandises, offres spéciales, et des choses que nous devrions savoir. Les clients et ceux qui ne sont pas encore de vos clients seront attentif à ces messages, s'ils leur sont délivrés chaque semaine sous forme d'annouce dans le journal Le Madawaska. La manière d'avoir plus d'affaires c'est d'en demander.

UNE NOTEAUX MARCHANDS

Acheteriez-Vous régulièrement d'une maison qui ne sollicite jamais votre clientèle? Ne dites vous pas "Que ceux qui veulent mes affaires les sollicitent?"

Cependant quelques uns de vous disent à leurs clients—"Nous sommes ici. Si vous voulez nos marchandises venez les chercher, mais ne pensez pas que nous courrons après vous." C'est une mauvaise manière qui ne rapporte pas de bons résultats.

Achetez de ceux qui vous sollicitent.

CARTES D'AFFAIRES

Dr. OLIVIER J. CORMIER
— Chirurgien-Dentiste —
à l'ancien bureau du Dr. Z Vézina chez M. Jos. Gagné, près de l'hôtel Royal
EDMUNDSTON, N.-B

FRED L. HEBERT, D.D.S.
Chirurgien Dentiste
Gradué de l'Université de Montréal
Bureau voisin de l'édifice J. David
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Tél. 28-4
MAX. D. CORMIER
B. A.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B

Casier Postal 17 Tél. 46
A M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B

ALFRED ROY, B. A. Sc.
Ingénieur Civil
72 Notre-Dame Est, Montréal, Edmundston, N. B

ALBERT J. DIONNE
B. A.
Avocat, Notaire Public
Bureau: Chez M. Wilbrod Saindon autrefois Hotel Commercial de M. Jos Têtu
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal 43
ARTHUR J. CYR. L. L. B.
Avocat Notaire Public
Bloc *Le Madawaska*
EDMUNDSTON. N. B

HOPITAL PRIVEE LAPORTE
CLAIR, N. B
Spécialité : chirurgie, maladie des femmes, maternité.

Demandez les prix de Mavor Bros Avant d'acheter. Nous nous en ferons un plaisir, que vous achetiez ou non.

CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

TO ALL CONCERNED

A tous ceux que cela concerne

A partir du 22 mai courant un nouvel horaire sera établi sur ce chemin de fer, comme suit :

READ UP x No. 2	STATIONS	READ DOWN x No. 1
2.35 p.m.	Rivière-du-Loup	7.45 a.m.
2 15 "	St. Modeste,	8.04 "
1.53 "	Whitworth,	8.27 "
1.38 "	(a) Couturier,	8.42 "
1.24 "	St-Honoré,	8.59 "
1.04 "	Vauban,	9.17 "
12.53 "	St-Louis du Ha Ha	9.28 "
12.40 "	Cabano,	9.51 "
12.18 "	Cloutier,	10.13 "
12.15 "	N.-D.-du-Lac	10.16 "
11.52 "	Ste-Rose,	10.40 "
11.40 "	(a) Otterburn,	10.50 "
11.14 "	St-Jacques Church	11.20 "
11.00 a.m.	Edmundston Jct.,	11.35 "

x No	STATIONS	x No. 2
8.20 a.m.	Edmundston Jct.,	12.35 p.m.
6.30 "	Connors,	2.25 "

x Daily except Sunday. Tous les jours le dimanche excepté.
(a) (Trains stop only on signal or notice to or notice to Conductor. (Arret facultatif.

A. NADEAU,
General Passenger Agent,
Riviere-du-Loup, Que.
(60)

A Vendre

Un lot de 125 pieds de long par 90 pieds de large, avec une bonne maison bien finie et très confortable située sur la "Ordonnance Avenue" en face du magasin de Xavier Bouchard, à vendre à de très bonnes conditions Pour renseignements s'adresser à

HILAIRE BOUCHARD
j. n. o. Edmundston, N. B.

AGENTS

AGENTS $ 5 par jour! Vendez mes lignes (25 differents) et ce salaire est le votre. Un agent par localité Argent remis pour marchandise non vendue Ecrivez à H J. Soucy Agent - Général, Caron-Brook, N. B.

S. LAPORTE
PHOTOGRAPHE
Seul agent pour le Madawaska de la CANADIAN KODAK Co.

Kodak Autographic qui donne l'histoire de toutes vos poses Poudre à développer. Pellicules ou Films

Albums. Boîte à développer. Assortiment complet pour les Amateurs

Liste de prix envoyé franco sur demande, aussi que Catalogue

AGRANDISSEMET,
Portraits au Crayon, Couleurs, Sépia

SALON DE MUSIQUE

J'ai aussi un département de musique où vous pouvez vous procurez tous les instruments de musipue

En plus les Pianos et Gramophones Gerhard Heintzman ainsi que les fameuses machines *Victor*, avec assortiment complet de records nouveaux tous les mois.

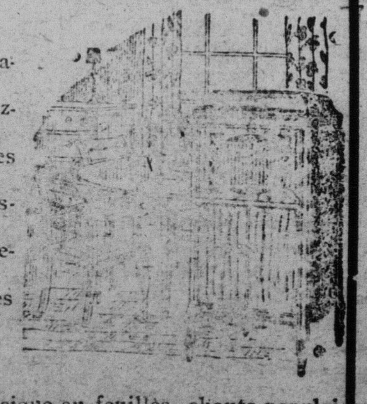

Musique en feuilles, chants populaires anglais et français.

Abonnement au journal de musique *l'Etude* et *La Revue Canadienne.*

Votre commande par la malle sera l'objet de notre meilleure attention.

S. LAPORTE, Photogrphe,
EDMUNDSTON, N. B.